



Fondée en 1945, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) est une caisse nationale associée à un réseau d'organisme constituant une assurance retraite. Elle gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et est dotée d'un conseil administratif qui fixe les grandes orientations de l'action sociale en faveur des retraités du régime général.

Depuis 2015, avec l'ARS, la CNAV a financé la mise en œuvre d'ateliers de formation et de sensibilisation à destination des personnes accompagnant un proche fragilisé par la perte d'autonomie, permettant à ces personnes d'accéder gratuitement à ces événements.

<https://www.lassuranceretraite.fr>

